

## Migrations et fécondité dans les Doms : tendances passées et perspectives

**Franck TEMPORAL**

Institut national d'études démographiques (Ined), Paris

Depuis leur départementalisation en 1946, les départements d'outre-mer ont connu une forte croissance de leur population. En 60 ans, la population des départements antillais a augmenté de moitié, celle de La Réunion a été multipliée par trois et celle de Guyane par plus de sept. Dans les Doms insulaires, et notamment aux Antilles, la croissance forte a été limitée dès les années soixante par la conjugaison de la baisse rapide de la fécondité et du départ massif de jeunes natifs en direction de la France métropolitaine. En Guyane, la croissance s'est nettement accélérée dans les années 1980 avec le développement de l'immigration de l'étranger et de l'apport d'une main-d'œuvre qualifiée de métropole.

### 1. Les tendances de la fécondité et des migrations

#### 1.1. La fécondité

La baisse de la fécondité a été très rapide dans les départements insulaires : en 1967, l'indicateur conjoncturel (ICF) était supérieur à 5 enfants par femme aux Antilles et à 6 à La Réunion (tableau 1). Il est aujourd'hui comparable à la métropole en Martinique (1,9), alors qu'il se maintient à 2,4 à La Réunion et en Guadeloupe en 2005. Le cas de la Guyane, ayant des flux élevés d'immigrants étrangers, est différent : l'ICF y est resté proche de 4 enfants par femme en moyenne jusqu'à aujourd'hui.

TABLEAU 1 : INDICE CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ (ICF) DANS LES DOMS (1967-2005)

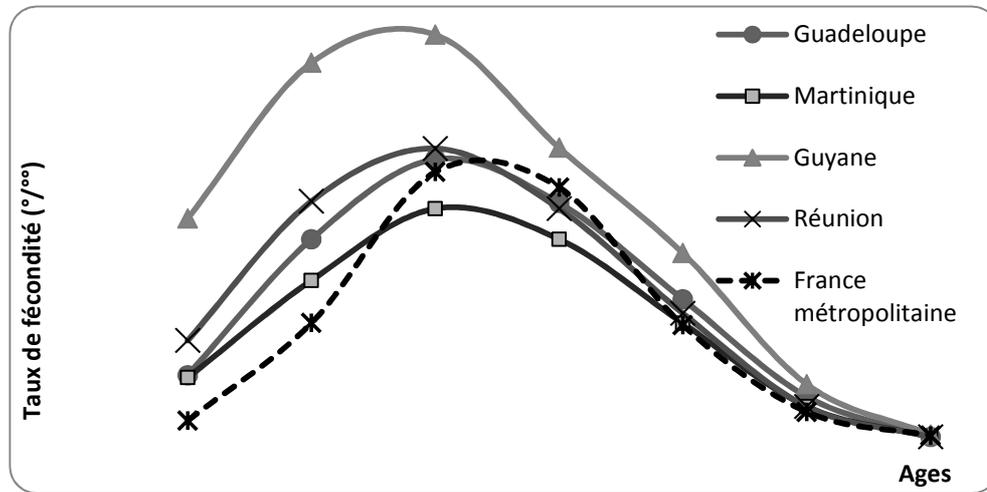
Années	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Métropole
1967	5,33	5,12	-	6,07	2,67
1974	4,31	3,85	4,10	3,88	2,11
1982	2,62	2,11	3,90	2,81	1,91
1990	2,20	2,03	3,80	2,56	1,78
1999	2,10	1,90	3,90	2,40	1,79
2000	2,30	2,00	4,00	2,47	1,88
2001	2,30	2,00	3,90	2,46	1,88
2002	2,20	1,90	3,90	2,50	1,87
2003	2,20	1,90	4,00	2,44	1,88
2004	2,30	1,90	4,00	2,42	1,92
2005	2,40	1,90	4,10	2,45	1,92

Sources : Insee, bilans démographiques départementaux.

La baisse de la fécondité a concerné l'ensemble des groupes d'âges. Aujourd'hui, mis à part le cas spécifique de la Guyane, qui présente des taux de fécondité élevés à tous les âges, le calendrier de la fécondité dans les Doms tend à se rapprocher de celui de la métropole.

L'essentiel des écarts de fécondité s'explique par les naissances avant 25 ans, plus fréquentes dans les Doms (figure 1).

FIGURE 1 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE EN 2001-2005 DANS LES DOMS ET EN 2004 EN MÉTROPOLE



Source : Insee, état civil et estimations de population-calculs de l'auteur.

## 1.2. Les migrations

La migration a toujours renforcé la croissance démographique en Guyane. Elle a expliqué plus de la moitié de la croissance totale jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix et participe encore aujourd'hui pour près d'un tiers à l'augmentation annuelle de la population.

Dans les autres Doms, les effets de la mise en place d'une politique d'émigration des natifs d'outre-mer vers la métropole, initiée dès les années soixante, et principalement relayée par le Bumidom (Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer), puis l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs de l'outre-mer (ANT), s'est vérifiée jusqu'au recensement de 1982. Entre 1974 et 1982, le solde migratoire était fortement négatif, la migration permettait de réduire la croissance totale de moitié environ aux Antilles et d'un tiers à La Réunion. Depuis 1982, les difficultés accrues d'insertion des natifs des Doms en métropole, l'augmentation concomitante des retours et l'accélération des arrivées de personnes nées en métropole<sup>91</sup> ou à l'étranger ont réduit l'effet démographique de la migration dans les Doms. Sur la dernière période, le solde est négatif aux Antilles, alors qu'il est nul à La Réunion.

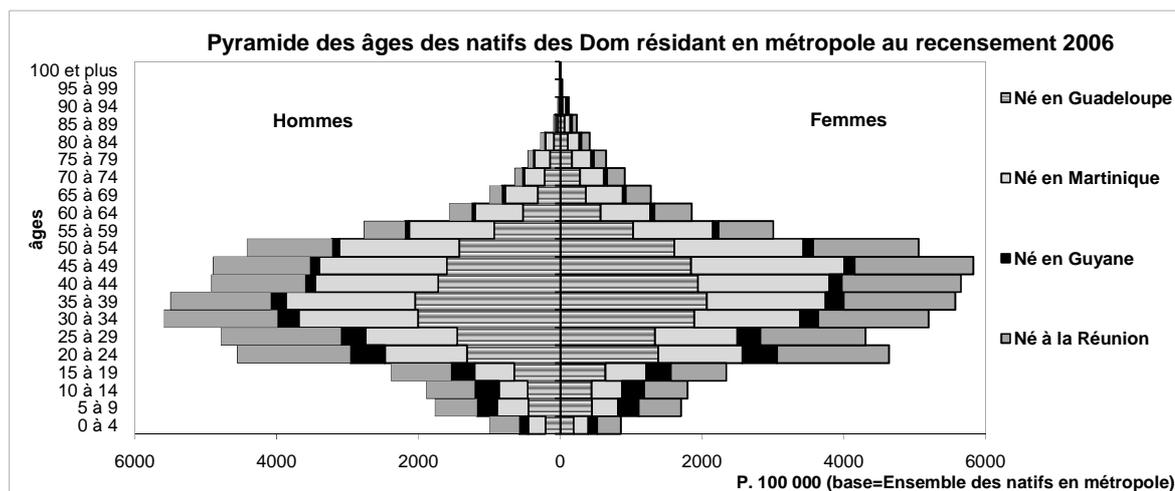
## 1.3. Les caractéristiques de l'émigration des natifs des Doms

L'émigration des natifs des Doms vers la France métropolitaine est essentiellement composée d'individus d'âges actifs partis suivre des études ou occuper un emploi. Plus de 80 % de la population des Doms résidant en métropole est âgée de 20 à 59 ans et les effectifs

<sup>91</sup> Principalement des fonctionnaires venant répondre aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans les Doms au moment du développement des systèmes éducatif, de santé et des principales administrations.

sont relativement équilibrés entre hommes et femmes (figure 2). En outre, près de 90 % des individus nouvellement arrivés en métropole<sup>92</sup> ont moins de 40 ans et environ la moitié est âgée de 20 à 29 ans, illustrant la sélection opérée par la migration auprès des jeunes adultes. Ces départs ont réduit considérablement les effectifs des classes d'âges féconds au plus fort de la croissance démographique. Aujourd'hui, après l'augmentation des retours, l'effet de l'émigration sur la population des Doms a été compensé, mais en partie seulement.

FIGURE 2 : PYRAMIDE DES ÂGES DES NATIFS DES DOMS RÉSIDANT EN MÉTROPOLE AU RECENSEMENT 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006-calculs de l'auteur.

En 2006, une personne née dans un Dom sur six réside en France métropolitaine : c'est le cas de plus d'un Antillais sur 4, mais seulement d'un Réunionnais sur huit et d'un Guyanais sur dix. L'effet de l'émigration récente est surtout visible entre 20 et 30 ans, une classe d'âge où près de 40 % des Antillais, 30 % des Guyanais et 20 % des Réunionnais résident en métropole en 2006.

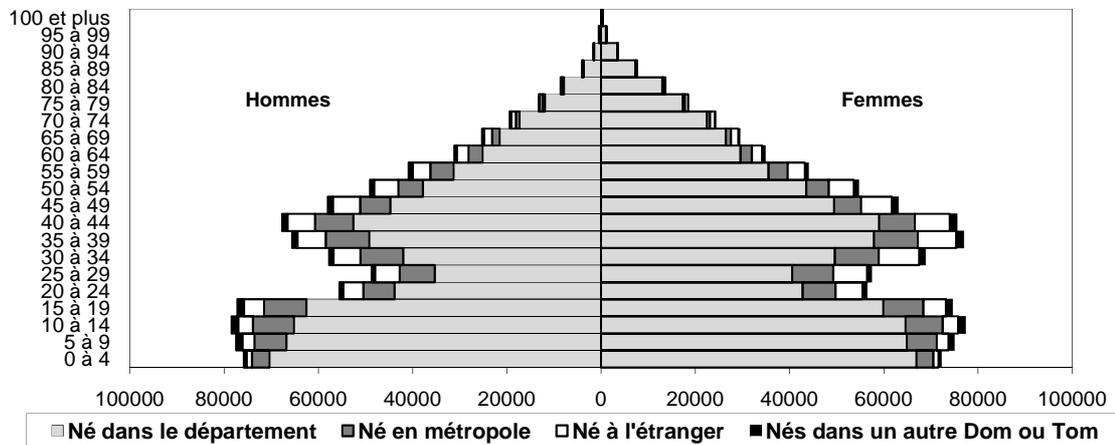
#### 1.4. Les caractéristiques de l'immigration dans les Doms

La pyramide des âges des populations des Doms selon leur lieu de naissance permet d'évaluer l'importance de l'immigration, des retours tout autant que celle de l'émigration. La pyramide des natifs (figure 3) est typique des territoires confrontés à des départs importants de jeunes adultes, comme l'illustre le creux prononcé entre 20 et 30 ans, qui se réduit ensuite sous l'effet des retours. L'immigration dans les Doms concerne majoritairement des individus, nés en métropole ou à l'étranger, en âge d'activité, les effectifs sont relativement équilibrés selon le sexe et beaucoup s'installent en couple avec enfants. Dans chacun des Doms, la proportion d'individus nés en métropole est très proche, elle avoisine 10 %. La part des personnes nées à l'étranger ou de nationalité étrangère est faible dans les Doms

<sup>92</sup> Dans les cinq ans précédant le recensement 2006.

insulaires<sup>93</sup> mais élevée en Guyane, où 38 % de la population est de nationalité étrangère<sup>94</sup> en 2006. Les Surinamais (38 %), les Haïtiens (27 %) et les Brésiliens (22 %) sont majoritaires, ils représentent 87 % des étrangers.

FIGURE 3 : PYRAMIDE DES ÂGES DES HABITANTS DES DOMS EN 2006 SELON LE LIEU DE  
 NAISSANCE



Source : Insee, Recensement de la population 2006.

### 1.5. Les effets de la migration sur la démographie des Doms

Le premier effet démographique de la migration est de diminuer la natalité. Entre 1960 et 1980, l'émigration des jeunes en âge de procréer a permis de limiter voire même d'« effacer » l'effet de l'accroissement naturel aux Antilles (Rallu & Diagne, 2005). Les mouvements migratoires modifient également la structure par âge et sexe de la zone de départ. La diminution du nombre de femmes aux âges les plus féconds (avant 30 ans) et l'augmentation de celles plus âgées (immigrantes et natives de retour), présentant des taux de fécondité plus faibles, réduit le niveau de fécondité observé dans les Doms. Dans le même temps, l'arrivée d'une population née en métropole, plus âgée, plus diplômée et plus souvent active occupée que les natives des Doms<sup>95</sup>, ayant des taux de fécondité plus bas, a soutenu et accompagné la baisse de la fécondité dans ces départements. En Guyane, l'impact du comportement des mères de nationalité étrangère est l'argument le plus couramment avancé pour expliquer le maintien d'une fécondité haute, du fait, notamment d'une vie féconde plus

<sup>93</sup> Le lieu de naissance des individus ne présume pas de leur nationalité, la part des individus nés à l'étranger varie de 3 % en Martinique à 5 % en Guadeloupe, alors que, selon le critère de la nationalité, on compte moins de 2 % d'étrangers à La Réunion et en Martinique et 4 % en Guadeloupe.

<sup>94</sup> À la même date, 31 % des habitants de Guyane sont nés à l'étranger ; la différence s'explique par les enfants d'étrangers nés dans le département.

<sup>95</sup> Les départs ont concerné une majorité d'individus faiblement qualifiés et en marge du marché de l'emploi (chômeurs et inactifs), alors que la population immigrante (non natifs et natifs de retour), plus diplômée, a des taux d'emploi supérieurs à ceux des natifs non migrants (Rallu & Marie, 2004 ; Temporal, 2010).

étendue<sup>96</sup>. Cependant, on trouve peu d'études ayant mesuré plus finement la contribution des immigrants à la fécondité des départements d'outre-mer et, globalement, l'impact des migrations (départs, arrivées, retours) sur les comportements de fécondité des femmes, et les indices départementaux restent aujourd'hui mal connus.

## **2. L'impact des migrations sur la fécondité dans les Doms**

Ce contexte particulier des migrations et de la fécondité nous conduit à nous intéresser aux relations et interactions entre ces deux phénomènes. L'objectif est de mesurer la contribution des immigrants non natifs (nationaux et étrangers) à la fécondité des Doms et d'apprécier les éventuels effets de la migration sur les comportements de fécondité des natifs et des immigrants. Pour cela, et dans l'attente de données d'enquêtes plus précises<sup>97</sup>, nous avons utilisé la méthode Décompte des enfants au foyer (DEF) à partir des données du recensement 2006 (cf. encadré).

### **La méthode Décompte des enfants au foyer (DEF)**

La méthode de Décompte des enfants au foyer (DEF) permet de calculer des indices de fécondité différentielle au sein de sous-populations à partir des variables du recensement (Desplanques, 1993), ici le lieu de naissance et la nationalité. La source privilégiée dans cette étude est le recensement rénové de la population 2006. La méthode consiste à remplacer les naissances observées à l'État civil par les jeunes enfants recensés auxquels on attribue une mère dans le ménage, ici la plus jeune femme d'âge fécond. On calcule ainsi les taux de fécondité par âge d'une année donnée en rapportant au nombre d'enfants nés cette année-là le nombre de mères correspondantes. Cependant, cette méthode ne permet pas de retrouver l'ensemble des enfants et des mères d'une année donnée. Cela s'explique par l'émigration et les décès des mères et des enfants ainsi que par les enfants vivant sans leur mère.

La méthode DEF sous-estime donc la fécondité globale. Sur cette période, la sous-estimation de l'ICF global varie de 11 % à La Réunion à 13 % en Martinique, 16 % en Guyane et jusqu'à 20 % en Guadeloupe. Après une évaluation sommaire, il apparaît que l'écart entre les deux sources, notamment en Guyane et en Guadeloupe, est un peu plus important pour les naissances de mères étrangères que pour les natives du département. Plus que par une sous-déclaration des jeunes enfants de mères étrangères au recensement, cet écart s'expliquerait, en partie, par le comportement de femmes étrangères venant accoucher en France avant de repartir avec leurs enfants dans leur pays d'origine. Ce constat rejoint celui effectué par l'Insee Guyane (Charrier, 2002) qui indiquait que l'ICF des Surinamaises dans la région de Saint-Laurent du Maroni en Guyane, très élevé par rapport à la moyenne du

---

<sup>96</sup> Une étude de l'Insee réalisée en 1999 indique que les Surinamaises avaient en moyenne 6,7 enfants durant leur vie, les Haïtiennes 4,6 et les Brésiliennes 3,8, contre 2,9 pour les Françaises. En moyenne, les femmes de Guyane mettent au monde 3,9 enfants au cours de leur vie (Charrier, 2002).

<sup>97</sup> Notamment celles de l'enquête Ined-Insee, « Migrations, famille et vieillissement dans les Doms (Mfv) », dont les premiers résultats ont été publiés en 2011 (cf. notamment [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/reunion/themes/insee\\_partenaires/ip12/ip12.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee_partenaires/ip12/ip12.pdf)).

Surinam, semblait largement surestimé (7,5 enfants par femme dans cette région contre 2,5 à 3 en moyenne au Suriname en 2001). Cet écart s'expliquant selon l'Insee par un certain nombre de Surinamaises traversant le Maroni afin d'accoucher en Guyane. Avec la méthode DEF, la sous-évaluation porterait sur le numérateur (les naissances) et le dénominateur (les mères), les mères retournant dans leur pays avec leur enfant, ce qui a alors une influence limitée sur les taux de fécondité. Au niveau départemental, ces écarts restent cependant marginaux, l'essentiel de la sous-estimation de la méthode DEF est uniforme selon les populations considérées et ne remet pas en cause les résultats de cette étude.

Les indicateurs présentés ici sont sous-estimés, notamment aux jeunes âges. Pour limiter les biais et consolider les effectifs nous nous sommes centrés sur les enfants nés dans les cinq années qui précèdent le recensement de 2006. Enfin, l'objectif ici n'est pas de donner le niveau de la fécondité des sous-populations car des écarts avec la réalité existent. Les taux et ICF présentés ne doivent être interprétés qu'en valeur relative, l'intérêt de cette recherche repose sur la comparaison entre sous-populations<sup>98</sup>.

### 2.1. Fécondité des natives des Doms en métropole

Avant de nous intéresser à l'incidence de l'immigration sur les indices de fécondité des Doms, faisons un détour par la France métropolitaine pour analyser le profil de fécondité des natives des Doms ayant émigré en métropole et évaluer l'effet de l'émigration sur leurs comportements.

Les natives des Doms en métropole ont une fécondité plus basse que la moyenne de France métropolitaine et que le niveau observé dans leurs départements d'origine. La fécondité des populations des Doms recensées en métropole est plus faible, notamment aux âges jeunes, signe d'un décalage ou d'un report des naissances en raison de leur migration (tableau 2).

TABLEAU 2 : CONTRIBUTION DES TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE À L'ICF (EN %) ET ICF DES POPULATIONS EN MÉTROPOLÉ SELON LEUR LIEU DE NAISSANCE – MÉTHODE DEF – PÉRIODE 2001-2005

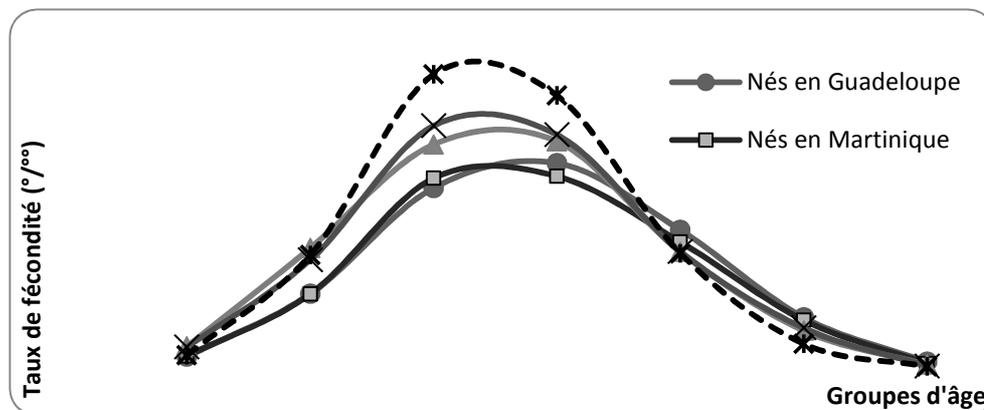
Âges quinquennaux	Nées en France métropolitaine	Nées en Guadeloupe	Nées en Martinique	Nées en Guyane	Nées à La Réunion
15-19	1,6	1,8	1,9	2,9	2,8
20-24	13,6	11,2	11,5	16,0	14,2
25-29	35,2	27,0	29,3	29,8	31,7
30-34	32,7	30,7	29,6	30,2	30,5
35-39	13,8	20,7	19,5	15,5	15,2
40-44	3,0	7,6	7,4	5,0	5,3
45-49	0,2	1,0	0,8	0,5	0,3
<b>ICF</b>	<b>1,70</b>	<b>1,36</b>	<b>1,32</b>	<b>1,53</b>	<b>1,56</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2006-calculs de l'auteur.

<sup>98</sup> Cette communication n'est qu'un extrait d'un travail en cours plus large sur la fécondité des sous-populations dans les Doms. L'évaluation précise des biais de cette méthode d'estimation indirecte de la fécondité par rapport à la méthode classique ainsi que les ajustements pour les limiter, sont en cours. Cette communication ne répond pas à cet objectif méthodologique.

On observe un rattrapage de leur fécondité après 30 ans (figure 4), mais celui-ci ne parvient pas à compenser l'écart avec la moyenne de métropole.

FIGURE 4 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE DES POPULATIONS EN MÉTROPOLE SELON LEUR LIEU DE NAISSANCE (P. 1 000) – MÉTHODE DEF – PÉRIODE 2001-2005



Source : Insee, Recensement de la population 2006-calculs de l'auteur.

Le profil des natives des Doms en métropole, globalement plus diplômées et plus actives que les femmes restées dans leur département d'origine, pourrait expliquer ce niveau de fécondité plus bas.

## 2.2. Fécondité selon la nationalité dans les Doms

Les effets de la fécondité des étrangères sur les indices de fécondité des Doms dépendent directement du poids de la communauté étrangère dans chacun de ces départements. Quel que soit le Dom considéré, l'ICF des étrangères est toujours supérieur à celui des Françaises (tableau 3). C'est en Guyane et en Guadeloupe que l'impact de la fécondité des étrangères sur les indices départementaux est le plus marqué. La fécondité des étrangères s'établit à 3,79 en Guyane contre 2,58 pour les Françaises. L'effet de la fécondité des étrangères est important en Guyane, où leur surplus de fécondité par rapport aux Françaises fait passer l'indice de 2,58 pour les Françaises à 3,09 enfants par femmes au niveau départemental, soit une participation des étrangères de l'ordre de 20 % à la fécondité de ce territoire.

En Guadeloupe, la fécondité des étrangères est nettement plus élevée que celle des Françaises, l'ICF est double. Cependant, la plus faible part d'étrangers présents dans ce Dom explique l'incidence réduite de ce surplus de fécondité sur l'indice de fécondité départemental (+6 %), faisant augmenter l'ICF de seulement 0,1 enfant par femme.

TABLEAU 3 : ICF ET PART DES FEMMES D'ÂGES FÉCONDS ET DES NAISSANCES SELON LA NATIONALITÉ DANS LES DOMS – MÉTHODE DEF – PÉRIODE 2001-2005

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		Réunion	
	Étrangères	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères	Françaises
<b>ICF</b>	<b>3,40</b>	<b>1,74</b>	<b>2,54</b>	<b>1,65</b>	<b>3,79</b>	<b>2,58</b>	<b>2,43</b>	<b>2,17</b>
% de femmes d'âges féconds	5,7	94,3	2,1	97,9	41,1	58,9	1,2	98,8
% de naissances	11,6	88,4	3,5	96,5	52,3	47,7	1,7	98,3

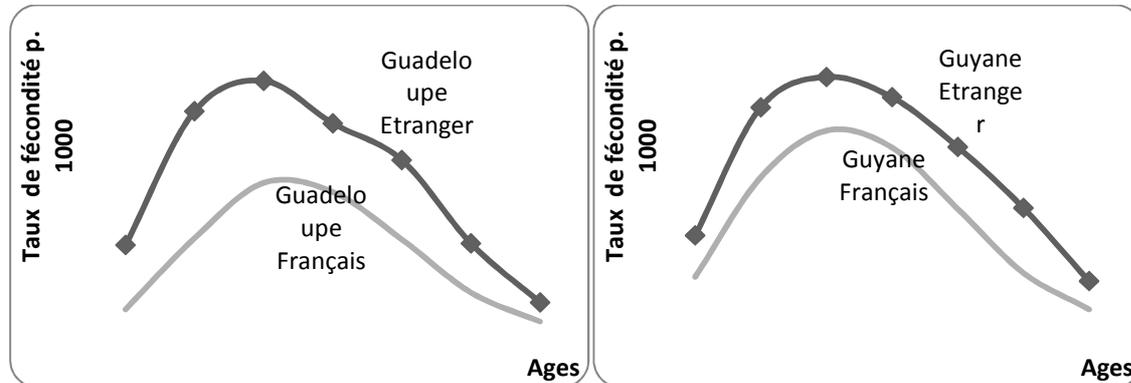
Source : Insee, Recensement de la population 2006-calculs de l'auteur.

Dans les autres Doms, les effectifs d'étrangers sont très faibles et les différences de fécondité moins marquées : l'impact sur l'ICF est donc très réduit.

Les étrangères ont des taux de fécondité supérieurs, à tous les âges. Leur calendrier est plus précoce que les Françaises et l'écart le plus net concerne la fécondité entre 20 et 30 ans. Cette différence de calendrier selon la nationalité est plus marquée en Guadeloupe qu'en Guyane (figure 5). Dans ces départements, les calendriers de fécondité des étrangères sont très proches et c'est principalement la différence de calendrier des Françaises, plus précoce en Guyane qu'en Guadeloupe, qui explique cette situation.

Les étrangères installées en Guyane et en Guadeloupe cinq ans avant le recensement, largement majoritaires (83,5 % des étrangères d'âges féconds en Guyane et 77 % en Guadeloupe), affichent des ICF supérieurs aux étrangères nouvellement installées<sup>99</sup> : respectivement 4,2 contre 2,2 en Guyane et 3,6 contre 3,2 en Guadeloupe.

FIGURE 5 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE SELON LA NATIONALITÉ EN GUADELOUPE ET EN GUYANE – MÉTHODE DEF – PÉRIODE 2001-2005



Source : Insee, Recensement de la population 2006-calculs de l'auteur.

Les étrangères nouvellement arrivées affichent un calendrier de fécondité plus tardif avec des taux plus bas aux âges jeunes pouvant indiquer un report de fécondité en raison de leur migration<sup>100</sup>.

<sup>99</sup> Dans les cinq ans précédant le recensement.

<sup>100</sup> La période de leur installation, dans les cinq ans précédant le recensement, est trop réduite pour observer un éventuel rattrapage de la fécondité depuis leur arrivée. Seule une enquête mentionnant la durée précise du séjour permettrait d'évaluer cette différence et la plus ou moins grande convergence des comportements après la migration.

### **2.3. Fécondité des Françaises dans les Doms selon leur lieu de naissance**

Au sein de la population de nationalité française résidant dans les Doms, on peut distinguer les natifs, les immigrants nés en métropole, à l'étranger<sup>101</sup> ou dans un autre Dom.

Les Françaises nées en métropole et résidant dans les Doms ont des indices de fécondité très proches d'un département à l'autre (entre 1,8 et 1,9 enfant par femme ; tableau 4). Ce nombre moyen est supérieur, mais est équivalent au niveau observé en métropole (1,7). Les Françaises nées à l'étranger ont des ICF supérieurs aux autres sous-populations, mais l'intensité de leur fécondité reste plus basse que celle des femmes de nationalité étrangère. Enfin, on peut constater que la fécondité des Françaises natives des Antilles a atteint un niveau bas, largement inférieur à la moyenne départementale et à l'ensemble des autres sous-populations. Leur nombre moyen d'enfants est désormais équivalent à celui des Françaises nées et résidant en métropole. À l'inverse, la fécondité des natives de Guyane et de La Réunion reste élevée (respectivement 2,8 et 2,2 enfants par femme en moyenne) en comparaison des autres groupes de Françaises. Ce maintien d'un niveau de fécondité plus haut peut s'expliquer par le profil de ces femmes globalement moins diplômées et plus confrontées au non-emploi et aux difficultés d'insertion qu'en France métropolitaine<sup>102</sup>. Pour les jeunes mères faiblement qualifiées et en difficultés d'insertion, la maternité ou la naissance serait un projet de vie privilégié (Breton, 2005). L'accès au statut de mère permet à certaines jeunes femmes d'accéder à leur indépendance (ouverture de droits sociaux, accès au logement autonome facilité, etc.) et de favoriser leur passage à l'âge adulte.

En Guyane, les deux tiers des naissances de mères françaises sont le fait de natives de Guyane, tandis que la contribution des femmes nées en métropole est de 16 % et celles des nées à l'étranger de 13 %. Dans ce département, la fécondité plus faible des femmes nées en métropole fait passer l'ICF de 2,8 enfants par femme en moyenne pour les seules natives à 2,6 environ pour l'ensemble des Françaises, soit une contribution de 9 % à la baisse de la fécondité des Françaises. C'est principalement la plus faible fécondité des natives de métropole et, dans une moindre mesure, des femmes nées dans un autre Dom qui explique cette baisse, la fécondité des Françaises nées à l'étranger ou dans un Tom étant identique à celle des natives de Guyane. À La Réunion, l'effet de la fécondité des immigrantes françaises nées en métropole est lui aussi négatif, mais il est compensé par la fécondité plus forte des Françaises nées à l'étranger ou à Mayotte<sup>103</sup> entraînant une contribution nulle à la fécondité de

---

<sup>101</sup> À ce groupe des Français nés à l'étranger, nous avons ajouté les individus nés dans un Tom : il s'agit essentiellement de Mahorais vivant à La Réunion, les autres personnes nées dans un Tom ont des effectifs très faibles dans les autres Doms. Une part non négligeable des personnes nées à l'étranger possède la nationalité française. Soit qu'ils la possèdent depuis leur naissance (les enfants de Français nés à l'étranger) ; soit qu'ils l'aient obtenu avant de migrer vers un Dom, car ils vivaient dans une ancienne colonie : c'est le cas d'un nombre important d'individus nés à Madagascar et des Français nés en Afrique du Nord résidant à La Réunion ; soit qu'ils aient obtenu la nationalité après leur arrivée : c'est le cas de la grande majorité des Français en Guyane et en Guadeloupe, qu'ils soient nés dans la zone Caraïbes (Haïti) ou Amérique (Suriname, Brésil).

<sup>102</sup> Les départements d'outre-mer affichent des taux de chômage nettement plus élevés qu'en métropole, les jeunes et les femmes sont les plus touchés par le non-emploi. Selon l'enquête emploi 2003, le taux de chômage des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans s'établissait respectivement à 54,4 %, 48,1 %, 53,3% et 57,6 % en Guadeloupe, Martinique, Guyane et à La Réunion contre 24 % en métropole.

<sup>103</sup> La population née dans un Tom résidant à La Réunion est très majoritairement composée de personnes nées à Mayotte. L'ICF des femmes nées à Mayotte résidant à La Réunion atteint 3,7 enfants par

l'ensemble des non-natives. Enfin, on observe l'effet contraire dans les départements antillais, où la fécondité des Françaises non natives, toujours plus élevée que chez les originaires de ces départements, vient augmenter légèrement l'ICF (+2,9 % en Guadeloupe et +3,4 % en Martinique).

TABLEAU 4 : ICF, PART DES FEMMES D'ÂGES FÉCONDS ET DES NAISSANCES DES FEMMES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE DANS LES DOMS SELON LE LIEU DE NAISSANCE – MÉTHODE DEF – PÉRIODE 2001-2005

		Nées dans le Dom	Nées en métropole	Nées à l'étranger ou dans un Tom	Nées dans un autre Dom
<b>Guadeloupe</b>	<b>ICF</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>	<b>2,4</b>	<b>2,0</b>
	% des femmes d'âges féconds	81,3	13,1	3,1	2,6
	% des naissances	77,3	15,9	4,0	2,8
<b>Martinique</b>	<b>ICF</b>	<b>1,6</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>	<b>1,9</b>
	% des femmes d'âges féconds	82,2	13,0	2,4	2,4
	% des naissances	77,3	16,6	3,1	3,0
<b>Guyane</b>	<b>ICF</b>	<b>2,8</b>	<b>1,9</b>	<b>2,8</b>	<b>1,9</b>
	% des femmes d'âges féconds	62,5	18,1	12,9	6,5
	% des naissances	66,0	15,9	13,4	4,6
<b>Réunion</b>	<b>ICF</b>	<b>2,2</b>	<b>1,9</b>	<b>2,9</b>	<b>2,0</b>
	% des femmes d'âges féconds	83,5	11,3	5,0	0,2
	% des naissances	82,7	10,8	6,3	0,2

Source : Insee, Recensement de la population 2006-calculs de l'auteur.

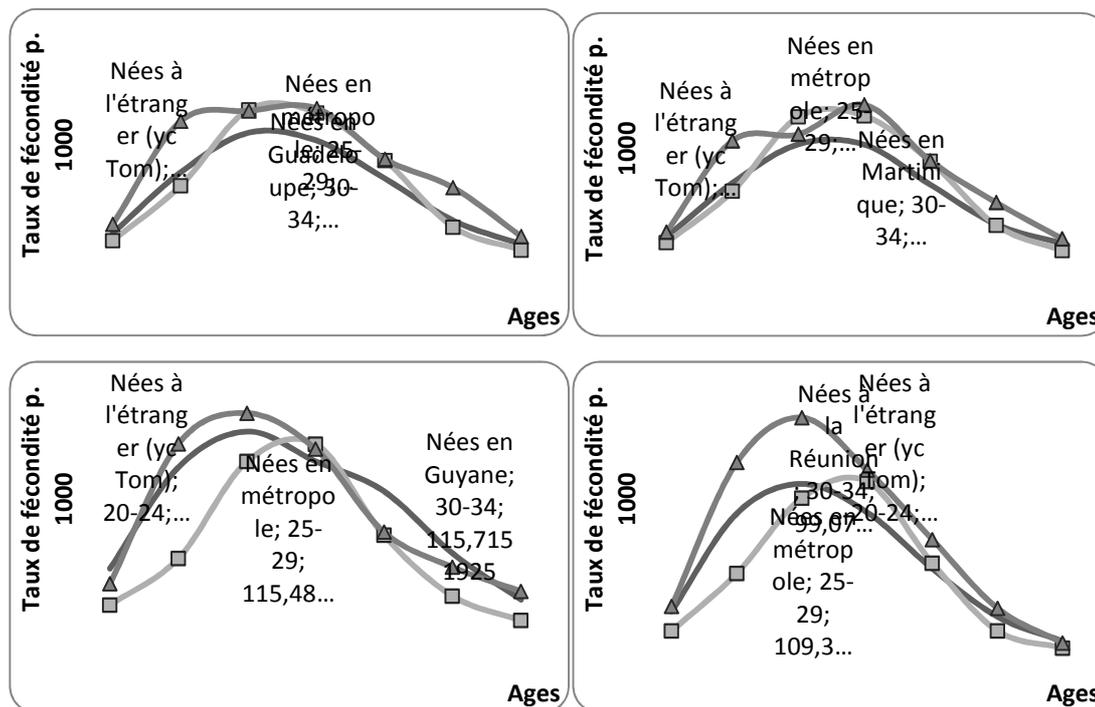
Au total, l'effet de la fécondité des Françaises non natives reste relativement limité au regard de la fécondité des étrangères en Guyane, il est quasiment nul à La Réunion et il vient contribuer de manière modérée à élever le faible niveau de fécondité des natives de Guadeloupe et de Martinique.

Les calendriers de fécondité des Françaises selon leur lieu de naissance sont très proches d'un département à l'autre. Quel que soit l'intensité de la fécondité des natives des Doms, leur profil est identique dans chacun des départements avec des taux par âges maximums entre 25 et 29 ans (figure 6). Le calendrier est plus précoce en Guyane et à La Réunion qu'aux Antilles.

---

femmes sur la période 2001-2005. Cependant, leur effectif réduit au recensement 2006 fait que ce niveau de fécondité plus haut pèse peu sur l'indice des Françaises et encore moins sur l'indice de l'ensemble du département.

FIGURE 6 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE DES FRANÇAISES DANS LES DOMS SELON LE LIEU DE  
NAISSANCE – MÉTHODE DEF – PÉRIODE 2001-2005



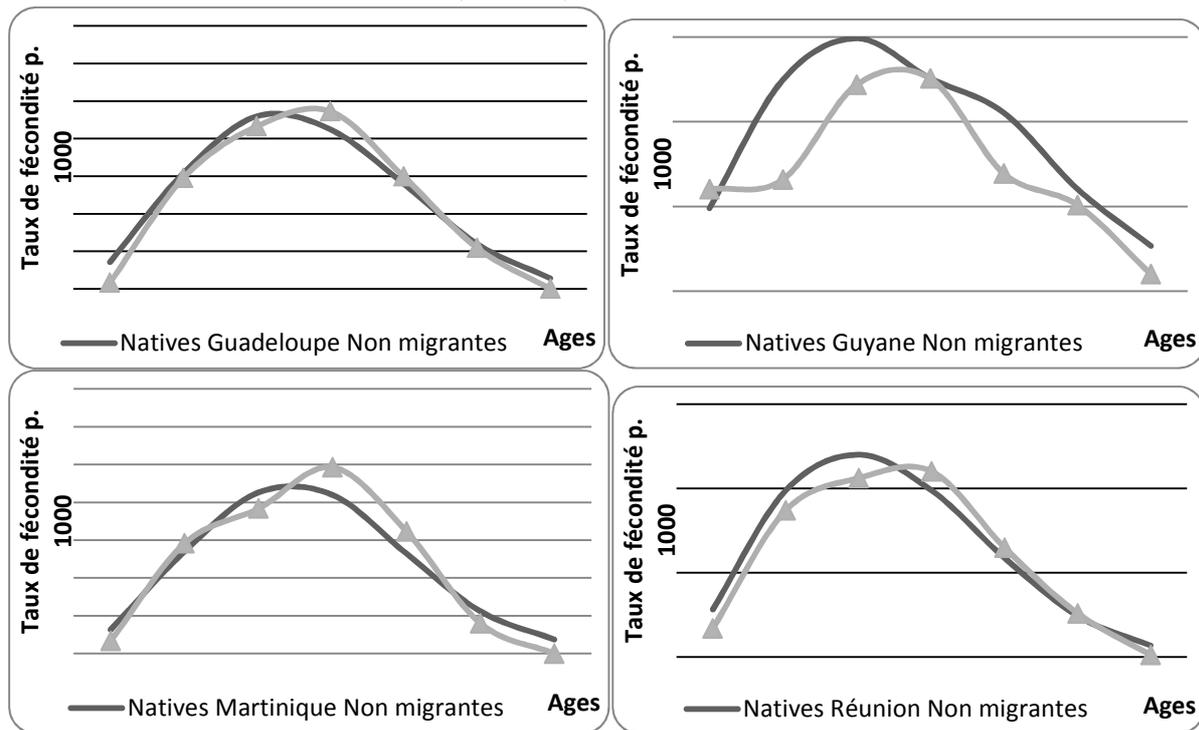
Source : Insee, Recensement de la population 2006-calculs de l'auteur.

Le profil de fécondité des femmes nées en métropole est très régulier d'un Dom à l'autre, les taux par âges sont très proches et les courbes quasiment identiques. Leurs taux de fécondité sont toujours plus faibles aux jeunes âges, ils augmentent ensuite sensiblement et dépassent ceux des natives des Doms. Ce calendrier plus tardif de la fécondité des Françaises nées en métropole correspond au profil observé en France métropolitaine, mais on note un rattrapage de fécondité plus marqué pour ces immigrantes après 30 ans. Ce décalage avec des taux qui deviennent supérieurs à ceux des natives du département s'observe dès 25 ans aux Antilles, principalement en raison des faibles taux des natives ; et c'est à partir de 30 ans que la fécondité des femmes nées en métropole dépasse celle des natives en Guyane et à La Réunion. La différence de profil de ces sous-populations, les métropolitaines étant sensiblement plus diplômées que les natives des Doms, participe au maintien de ces écarts. Le niveau de diplôme globalement plus faible des natives de Doms et leurs difficultés d'insertion plus grandes peuvent expliquer que leur projet de vie soit plus centré sur la famille et l'enfant que vers l'activité économique, notamment aux jeunes âges. Enfin, les Françaises nées à l'étranger ont toujours des taux de fécondité par âge plus élevés que les autres sous-populations, notamment avant 25 ans.

L'effet du lieu de résidence antérieure sur la fécondité de ces sous-populations permet de mieux isoler l'effet d'une migration récente (dans les 5 ans précédant le recensement) sur l'intensité et le calendrier de la fécondité des femmes. Les natives des Doms de retour de migration (les natives qui résidaient hors du département cinq ans auparavant) présentent toujours des ICF inférieurs à ceux des natives n'ayant pas migré sur la période, mais les

différences sont globalement faibles<sup>105</sup> dans les Doms insulaires. L'écart est plus prononcé en Guyane, où les migrantes de retour ont 0,7 enfant de moins en moyenne que les non-migrantes, soit un niveau de fécondité inférieur de 24 %. Outre le report de fécondité lié à la migration, la différence de profil socioéconomique, selon le niveau de diplôme notamment, assez marquée entre ces sous-populations, peut expliquer cet écart.

FIGURE 7 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGES DES NATIVES DES DOMS SELON LEUR LIEU DE RÉSIDENCE ANTÉRIEUR (P. 1 000) – MÉTHODE DEF – PÉRIODE 2001-2005



Source : Insee, Recensement de la population 2006-calculs de l'auteur.

Les migrantes de retour ont un calendrier de fécondité semblable dans l'ensemble des départements (figure 7), leur fécondité est plus tardive. Leurs taux de fécondité par âge sont proches de ceux des non-migrantes jusqu'à 25 ans, ils deviennent ensuite supérieurs, indiquant un rattrapage de leur fécondité au passage de la trentaine. Par ailleurs, ces migrantes de retour dans leur département ont des taux de fécondité plus hauts que ceux de leurs homologues installées en métropole, le rattrapage de leur fécondité après 30 ans notamment est plus marqué. Les informations du recensement ne permettent pas d'analyser plus finement ces comportements de fécondité en fonction de l'âge au retour de ces femmes, ni la part de leur fécondité avant, pendant, puis au retour de migration, rendant impossible l'établissement de l'ordre chronologique des événements. La maternité ou la naissance pourrait ainsi soit constituer le motif du retour, soit avoir lieu quelque temps après celui-ci.

<sup>105</sup> Dans les trois départements insulaires, les migrantes de retour ont à peine 0,1 enfant de moins, en moyenne, que les non-migrantes, soit une différence de moins de 5 % à La Réunion, de 4 % en Guadeloupe et nulle en Martinique.

On note le même phénomène de rattrapage de fécondité chez les Françaises nées en métropole nouvellement installées dans les Doms. Leur profil de fécondité se distingue de leurs homologues dont l'installation est plus ancienne par une fécondité plus basse et plus tardive. Ces femmes ont pu retarder leur projet de fécondité à cause de leur migration.

Ce bref aperçu des écarts de fécondité entre sous-populations selon l'origine et le lieu de résidence cinq ans avant le recensement permet de tirer quelques conclusions. Globalement, l'effet de l'immigration étrangère sur l'intensité de la fécondité des Doms reste très limité dans les départements insulaires, et c'est seulement en Guyane, département de France où la proportion d'étrangers est la plus élevée, qu'on note un effet sensible sur l'ICF. Les écarts observés selon le lieu de naissance des Françaises permettent globalement d'affirmer que la migration influe sur les comportements de fécondité. Le départ pour la métropole amène les natives à différer leur projet de naissance ; elles ont des indices de fécondité plus faibles et un calendrier moins précoce que celles restées dans leur département. Les natives de retour de migration rattrapent en partie cette différence au passage de la trentaine, sans toutefois combler l'écart avec les non-migrantes. Le retour semble ainsi soit être motivé, soit s'accompagner d'une naissance.

La sélection opérée par la migration, les départs concernant majoritairement les natives les plus diplômées alors que les moins diplômées restent en plus grand nombre dans leur département (Temporal, 2010), peut expliquer le maintien d'un niveau de fécondité plus haut dans les Doms. Enfin, les difficultés d'accès à l'emploi dans ces sociétés confrontées à un chômage de masse peuvent expliquer plus généralement que la maternité ou la naissance constitue un projet de vie plus accessible que l'activité économique pour un certain nombre de femmes en difficultés d'insertion, notamment en Guyane et à La Réunion.

Ainsi, ces premiers résultats doivent être approfondis par des analyses plus précises de la fécondité des sous-populations selon leur origine et les caractéristiques de leur migration, mais aussi et surtout selon le niveau de diplôme et le statut d'activité des femmes. Il s'agit de poursuivre ces travaux en estimant dans quelle mesure ces différentiels de fécondité selon l'origine des individus sont attribuables à des profils socioéconomiques particuliers<sup>106</sup>.

Enfin, cette première analyse à partir des recensements indique la limite de cette source pour analyser précisément l'influence des migrations sur les comportements de fécondité des femmes. L'absence de renseignements sur les conditions mêmes de la migration rend impossible une analyse précise de ses effets. Seules des données d'enquêtes traitant tout à la fois de la vie féconde des femmes et des caractéristiques de leurs migrations (motif, lieu, durée, statut d'activité durant la migration, âge au départ, au retour, etc.) permettront d'évaluer plus précisément les interactions entre migration et fécondité. À ce titre, les données de l'enquête « Migrations, famille et vieillissement » dans les départements d'outre-mer – qui retrace les parcours familiaux, scolaires, professionnels et migratoires des individus – seront utilement mobilisées.

---

<sup>106</sup> Un travail mené actuellement à partir des données de recensement compare l'entrée en vie féconde des natives des Dom et celle des natives de métropole à caractéristiques socio-économiques et familiales équivalentes (diplôme, activité, situation conjugale notamment (Breton et Temporal, 2010).

### **3. Migrations et fécondité dans les Doms : quelles perspectives ?**

Dresser des scénarios d'évolution future des comportements migratoires et de fécondité des populations, dans les Doms ou ailleurs, est un exercice pour le moins difficile... En guise d'illustration de ces difficultés, on peut simplement noter que la Direction régionale de l'Insee à La Réunion, pour asseoir ses projections de populations à l'horizon 2030 (Insee, 2008), a établi une seule hypothèse d'évolution de la mortalité, trois pour la fécondité et cinq pour les migrations ! En outre, les projections réalisées à partir des données du recensement de 1999 ont dû être revues pour tenir compte des tendances démographiques 1999-2005, qui remettent justement en cause les hypothèses de fécondité et de migrations formulées précédemment<sup>107</sup>... La palette des quinze scénarios retenus permet d'établir que la population de ce département devrait se situer dans une fourchette allant de 900 000 à 1 100 000 habitants en 2030.

Notre objet ici n'est pas de dresser une prévision de l'évolution des populations et des comportements des individus, mais plutôt de tenter de dégager quelques tendances envisageables. Il s'agit d'objectiver au mieux ces projections compte tenu des tendances démographiques et socioéconomiques dans les Doms. L'objectif est de dessiner des perspectives « plausibles » d'évolution de la fécondité, des migrations et des effets induits des relations croisées de ces deux phénomènes.

#### **3.1. La fécondité**

Dans chacun des Doms, l'Insee a établi des hypothèses de fécondité contrastées allant d'un maintien des quotients de fécondité observés au cours des quinze dernières années (hypothèse haute pour La Réunion et centrale pour les Antilles-Guyane) jusqu'à une baisse, plus ou moins prononcée et plus ou moins rapide, selon les départements. Indépendamment de ces hypothèses contrastées, le scénario central retenu par l'Insee s'oriente vers une convergence des comportements de fécondité des populations des Doms vers ceux observés en France métropolitaine.

À La Réunion, l'ICF se maintient depuis plusieurs années à 2,4 enfants par femme. Il est raisonnable de penser que cette stabilisation n'est que temporaire et que la tendance à la baisse observée au cours des dernières décennies devrait se poursuivre. Le nombre moyen d'enfants pourrait converger vers le seuil de renouvellement des générations à l'horizon 2030. En effet, si l'intensité de la fécondité reste plus haute qu'en moyenne métropolitaine, les normes et les comportements familiaux s'en approchent de plus en plus. Comme en métropole, c'est le modèle de la famille à deux enfants, plus rarement trois, qui est largement dominant. Le nombre idéal d'enfants par famille est aujourd'hui identique à celui de la métropole<sup>108</sup>. La baisse de l'ICF à La Réunion passe cependant par une diminution de la

---

<sup>107</sup> Contrairement à la période précédente, entre 1999 et 2005, la fécondité de La Réunion n'a pas baissé et les flux migratoires se sont inversés en 2005, avec notamment une amplification du solde négatif pour les jeunes générations.

<sup>108</sup> Il s'établissait à 2,5 enfants en moyenne à La Réunion d'après l'enquête « Famille 1997 » et à 2,6 en métropole d'après « l'Étude de l'histoire familiale » en 1999.

fécondité précoce, qui concerne une majorité de jeunes femmes en difficultés d'insertion ou en échec scolaire (Breton, 2005). La volonté politique de lutter contre les grossesses précoces va dans ce sens. L'élévation régulière du niveau d'étude de la population, la lutte contre l'échec scolaire et l'illettrisme sont autant de facteurs laissant envisager une baisse puis une stabilisation de la fécondité. Enfin, quelle que soit la variante des projections de l'Insee, la part des familles dans la population totale devrait diminuer sous l'effet du vieillissement et de l'évolution des modes de vie. L'augmentation sensible du nombre de personnes vivant seules et, plus largement, la diminution du nombre de couples aux âges jeunes pourraient ainsi participer à la baisse de la fécondité. Ainsi, la tendance générale à la convergence des caractéristiques socioéconomiques des individus (élévation du niveau de diplôme notamment) et des comportements familiaux avec la situation métropolitaine vont dans le sens d'une diminution de la fécondité à La Réunion. Néanmoins, seule une amélioration sensible des conditions socioéconomiques, notamment en termes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes<sup>109</sup>, devrait soutenir cette tendance à la baisse. Or, malgré des progrès sensibles, le taux de sortie du système scolaire sans qualification, le niveau d'illettrisme, le taux de pauvreté et, plus encore, le chômage des jeunes adultes se maintiennent à des niveaux élevés ; on note même un tassement des progrès aux cours des dernières années, dans un contexte de crise économique. Le maintien de l'échec scolaire et les difficultés d'accès à l'emploi d'une partie importante de la population pourraient maintenir l'écart de fécondité entre ce département et la métropole, notamment aux âges jeunes. En matière d'emploi, les projections de population active de l'Insee indiquent une augmentation du nombre d'actifs de l'ordre de 20 à 30 % à l'horizon 2030 selon la variante. Le nombre de nouveaux actifs arrivant chaque année sur le marché du travail (environ 4 000) devrait se maintenir au niveau actuel jusqu'à 2015 et ce n'est qu'après cette date que la pression sur l'emploi diminuerait. L'avenir de la fécondité dans ce département dépend ainsi largement du dynamisme économique et des possibilités d'insertion offertes aux jeunes générations.

L'évolution de la fécondité en Guyane est plus difficile à envisager. En effet, l'indice global dépend plus largement des mouvements migratoires en provenance de l'étranger et du comportement des immigrantes une fois installées en Guyane. En outre, l'absence d'enquêtes familles dans ce département, comme aux Antilles, ne permet pas d'estimer la taille de la famille idéale ou les intentions de fécondité des individus. Nous avons vu que le niveau de fécondité des natives de Guyane, bien que suivant une tendance à la baisse, se maintenait à un niveau élevé en comparaison des autres départements. Le plus faible niveau de diplôme de la population et les difficultés d'insertion socioéconomiques persistantes des jeunes adultes peuvent expliquer cette situation. Comme dans les autres Doms, l'élévation du niveau d'étude de la population devrait entraîner une baisse du nombre moyen d'enfants par femme. À condition néanmoins que les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes générations diminuent. Dans ce département, qui se distingue par une population très jeune, l'augmentation de la population active sera forte et la part des individus en âge de travailler ne devrait diminuer que faiblement à l'horizon 2030. Ainsi, en Guyane plus qu'ailleurs, la baisse de fécondité est dépendante de l'évolution de la situation économique, notamment des rythmes de création

---

<sup>109</sup> Rappelons que l'essentiel de l'écart avec la métropole s'explique par le comportement des femmes avant 25 ans, fortement touchées par le chômage.

d'emploi et du chômage. Par ailleurs, dans ce département en forte croissance, la baisse de la fécondité (de 0,3 ou de 0,7 enfant par femme en 2030) n'aurait qu'une influence modérée sur l'évolution de la population qui pourrait approcher ou dépasser 400 000 habitants en 2030 si les tendances migratoires observées ces dernières décennies se poursuivent.

La fécondité des natives de Guadeloupe et de Martinique, qui a atteint un niveau bas, comparable à la métropole, pourrait se stabiliser à un niveau inférieur au seuil de renouvellement des générations. Dans ces départements, où les femmes ont des taux d'activité élevés et où le niveau de diplôme de la population est plus proche de celui observé en métropole que dans les autres Doms, il est difficile d'imaginer un regain de fécondité. Quelle que soit la variante de projection, les départements antillais vont connaître un vieillissement accéléré de leur population, réduisant la part des familles. La proportion d'actifs devrait fortement diminuer au profit de la population âgée de 60 ans ou plus, dont la part devrait doubler d'ici 2030. La pression sur l'emploi serait ainsi plus faible, pouvant laisser envisager une amélioration qui pourrait profiter aux plus jeunes, actuellement les plus confrontés au chômage. Les progrès dans l'insertion des jeunes générations pourraient entraîner une baisse des taux de fécondité aux jeunes âges et ainsi accroître la baisse de la fécondité dans ces départements. Dans ce contexte de déclin de la part des actifs et de ralentissement du rythme de la croissance démographique, seule une politique familiale d'encouragement aux naissances pourrait orienter les indices de fécondité à la hausse. Le recours à l'immigration pourrait tout autant être une alternative à la dégradation du ratio de dépendance économique qu'à la faible fécondité.

### **3.2. Les migrations**

De l'hypothèse d'école d'une migration nulle en passant par une accélération de l'immigration ou de l'émigration jusqu'au maintien des quotients migratoires observés au cours des dernières décennies, les projections de l'Insee reflètent l'incertitude quant à l'évolution future des mouvements migratoires.

Le cas de l'île de La Réunion permet de mieux apprécier les évolutions possibles. Les intentions de mobilité des individus interrogés dans l'enquête Emploi-Dom permettent d'envisager les comportements migratoires futurs des natifs. L'exploitation de l'enquête emploi 2004 à La Réunion (Marie & Temporal, 2006) indique qu'un quart de la population à la recherche d'un emploi serait favorable à une mobilité si un emploi était proposé hors du département. Plus de la moitié de ces candidats à la migration conditionne le départ à la possibilité d'un retour : la mobilité temporaire semble bien être l'option majoritairement privilégiée. Les plus jeunes sont ceux qui adhèrent en plus grand nombre à l'idée de quitter leur île pour un emploi : 47 % des 15-19 ans à la recherche d'un emploi et 44 % des 20-25 contre moins de 20 % des individus après 35 ans. L'émigration pour un travail tente en priorité les personnes les plus diplômées, c'est-à-dire celles qui sont les mieux « armées » pour s'insérer sur le marché du travail. Les intentions positives chutent de 43 % chez les titulaires d'un diplôme de second cycle de l'enseignement supérieur à seulement 21 % pour les personnes sans diplôme à la recherche d'un emploi. Les personnes les moins qualifiées, plus largement confrontées au chômage et au non-emploi, sont les moins « motivées » par un

départ. L'enquête emploi indique en outre que les personnes sans emploi ont des intentions de départ plus faibles que les actifs occupés ou que les étudiants à la recherche d'un emploi. Enfin, l'intention de mobilité est encore plus réduite pour les personnes les plus éloignées du marché du travail, notamment les allocataires du RMI. Ce bref aperçu des intentions de mobilité des natifs à La Réunion laisse penser que la sélection opérée par la migration devrait se maintenir dans les années futures. Les intentions de mobilité, comme la mobilité effective, sont toujours plus élevées chez les plus qualifiés.

Plus généralement, l'émigration des jeunes natifs des Doms en direction de la métropole devrait se maintenir dans les décennies futures, cela tant que les difficultés d'insertion des jeunes adultes persisteront.

L'évolution de l'immigration est plus difficile à prévoir. Les arrivées d'individus nés en métropole venus occuper un emploi dans les Doms devraient se poursuivre. Ils ont des taux d'emploi supérieurs à ceux des natifs du département et ils occupent des emplois plus qualifiés (Marie, Rallu, 2004). Avec l'élévation générale du niveau d'éducation de la population native et la concurrence plus forte sur le marché de l'emploi, ce recours à une main-d'œuvre qualifiée en provenance de métropole semblent cependant moins justifié. Les débats récurrents dans les Doms sur le thème de la « préférence régionale » pourraient remettre en cause ces flux d'arrivants nés en métropole. Cependant, pour l'heure, si certaines mesures, comme l'indexation des retraites, visant à favoriser l'installation des fonctionnaires métropolitains dans les Doms, ont été remises en question, la plupart des avantages sont maintenus, notamment le principe de sur-rémunération des fonctionnaires. La mise en application de la préférence régionale qui fait débat entre les politiques locales est loin d'être effective.

Enfin, l'immigration étrangère, qui concerne principalement la Guyane, connaît des flux réguliers. L'immigration en provenance d'Haïti et du Suriname, motivée principalement par la différence de niveau de développement, notamment des systèmes éducatifs, sociaux et sanitaires, pourrait se maintenir tant que les immigrants jugeront que le bénéfice de la migration est supérieur à son coût. Par ailleurs, de nombreux immigrants étrangers s'orientent vers le secteur du bâtiment en Guyane, secteur en expansion en raison de l'accroissement du nombre de ménages. En outre, les récentes difficultés d'Haïti à la suite du tremblement de terre pourraient accroître le flux de réfugiés autant que les procédures de regroupement familial.

Ainsi, dans l'ensemble des Doms, les flux contraires de départ des jeunes natifs les plus diplômés partant suivre un cycle d'étude et/ou chercher un emploi hors de leur département et d'arrivée d'immigrants qualifiés en provenance de métropole devraient se maintenir au cours des prochaines décennies. Sur le long terme, on peut penser que l'élévation du niveau de qualification des natifs des Doms (qu'ils soient restés ou revenus dans leur département) leur permettra d'être plus aptes à s'insérer sur le marché du travail local et les placera dans une situation de concurrence plus favorable avec les immigrants de métropole. À terme, la meilleure adéquation entre le niveau de qualification des natifs et l'offre locale de travail pourrait limiter le recours à une main-d'œuvre qualifiée en provenance de l'extérieur. Cependant, ces mouvements de populations sont largement dépendants de l'évolution de la situation économique des Doms et notamment de l'offre d'emploi selon le niveau de

qualification, éléments pour lesquels il est difficile d'établir des perspectives de moyen et long terme.

### 3.3. Migrations et fécondité

Si la tendance globale est à la baisse des indicateurs de fécondité à La Réunion et en Guyane, l'effet des migrations pourrait venir limiter le rythme de la convergence avec la métropole. Les mouvements contraires de populations aux niveaux de diplôme très différents pourraient limiter la baisse de la fécondité dans ces départements. Les départs nombreux de natifs ayant un niveau de diplôme élevé, en Guyane comme à La Réunion, alors que les moins diplômés et les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi resteraient dans leur département, pourrait contribuer à maintenir un niveau de fécondité élevée. Une accélération de l'émigration des natifs les plus diplômés, à fécondité plus basse, viendrait accentuer ce phénomène. À ce titre, l'accélération nette de l'émigration des jeunes guyanais les mieux formés, observée au cours de la dernière période intercensitaire, et le maintien d'une immigration d'étrangères faiblement diplômées ont déjà contribué à limiter le rythme de la baisse de la fécondité dans ce département. Cependant, ces mouvements migratoires ne semblent pas remettre en cause la tendance, plus lourde, à l'élévation du niveau d'étude de la population des Doms qui soutient la baisse de la fécondité en Guyane et à La Réunion. Ces hypothèses devront être affinées après une analyse plus précise des différentiels de fécondité selon le niveau de diplôme et le statut d'activité des populations natives et immigrantes. Dans le cas de la Guyane, les données de l'enquête Mfv devront être mobilisées afin évaluer plus précisément dans quelle mesure et sous quelle condition les immigrantes en provenance de l'étranger ont des comportements de fécondité convergents avec les populations natives. Cette enquête devrait permettre de mieux comprendre les comportements de fécondité des femmes selon les générations ainsi que leurs intentions de fécondité et de mobilité futures.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BERTILE W., 1992, « Développement économique et fécondité à La Réunion », in *Les actes du colloque international « Fécondité et insularité, mai 1992 »*, tome 1, Saint-Denis de La Réunion, p. 257-264.

BRETON D., 2005, « Fécondité et naissances précoces dans un département d'outre-mer : le cas de l'île de La Réunion », in C. Lefèvre et A. Filhon (dir.), *Histoires de familles, histoires familiales. Les résultats de l'enquête famille de 1999*, Paris, Ined, cahier n° 156.

BRETON D., TEMPORAL F., 2010, *Des enfants de plus en plus tard ? Territoires de résistances en outremer*, Chaire Quetelet 2010, 24-26 novembre 2010, Louvain-la-Neuve.

CHARRIER R., 2002, « Un tiers d'étrangers arrivés en trois grandes vagues », *Antiane-éco*, n° 54, octobre 2002.

CUEUGNIET C., 1991, « La population des Dom en 1990 », *Économie et statistique*, n° 248, novembre 1991, p. 3-18.

DESPLANQUES G., 1993, « Mesurer les disparités de fécondité à l'aide du seul recensement », *Population*, n° 6, Ined, p. 2011-2024.

FESTY P., 1983, *Croissance et révolution démographique à La Réunion*, Cahiers de l'Ined n° 100, Paris, Ined, 116 p.

INSEE, 2008, « Dossier : nouvelles projections 2030 », *Économie de La Réunion*, n° 132, Insee, p. 9-19.

INSEE, 2002, « Les projections de population aux Antilles-Guyane à l'horizon 2030 », Insee Dirag, 26 p.

MADINIER C., 1993, « Les originaires des départements d'outre-mer », *Population*, n° 6, p. 1855-1868.

MARIE C.-V., RALLU J.-L., 2004, « Migrations croisées entre Dom et métropole : l'emploi comme moteur de la migration », *Espace, populations, sociétés*, n° 2, p. 237-252.

MARIE C.-V., TEMPORAL F., 2006, « L'observatoire de la mobilité et des migrations à La Réunion - rapport d'étape », février 2006, 53 p.

RALLU J.-L., 1997, « La population des départements d'outre-mer. Évolution récente, migrations et activité », *Population*, 52<sup>e</sup> année, n° 3, p. 699-727.

RALLU J.-L., DIAGNE A., 2005, « La population des départements d'outre-mer depuis les années 1950 », in *La population de la France. Évolution depuis 1946*, Cudep, tome 1, p. 103-127.

SQUARZONI R., 1993, « Évolution de la famille à La Réunion », in *Les actes du colloque international « Fécondité et insularité, mai 1992 »*, tome 2, Saint-Denis de La Réunion, p. 649-670.

TEMPORAL F., 2010, *Migrations, emplois et inégalités à l'île de La Réunion*, coll. « Populations », L'Harmattan (à paraître).

TEMPORAL F., LARDOUX J.-M., 2002, « Dossier : tendances de la fécondité », *Économie de La Réunion*, n° 113, Insee, p. 13-21.

TOULEMON L., 2004, « La fécondité des immigrées : nouvelles données, nouvelle approche », *Population et sociétés*, n° 400, Ined.